

UNIVERSEATÉ

EDITO

OLIVIER DARRASON

Président de CEIS

UED 2017 **Le temps des décisions**

Les débats des élections présidentielles le montrent : les Français sont légitimement préoccupés par un environnement sécuritaire et géopolitique globalement dégradé. Évolution des Etats-Unis et de l'OTAN, relations avec la Russie et la Turquie, crise migratoire structurelle, fragilisation de l'Union européenne, tensions en Asie orientale, déstabilisations en Afrique et dans le monde arabe : chacun convient que la situation appelle des décisions courageuses et fortes. Dans un tel contexte, il est légitime que la Défense tienne, cette année sans doute plus que d'autres, une place majeure dans les programmes politiques. A cet égard, l'Université d'été de la Défense 2017, qui réunit l'ensemble du « triangle stratégique » formé par les décideurs gouvernementaux, les responsables opérationnels, et les acteurs industriels, va représenter un moment charnière du débat national portant sur les questions de défense. La multiplication du nombre de nos ateliers de travail est un signe de la multiplication des défis simultanés que nous devons affronter.

Engagés sur de nombreux fronts, les hommes et les femmes qui nous défendent ont plus que jamais besoin que la cohérence entre missions et moyens soit assurée. Certes, l'idée d'une remontée en puissance est désormais actée, au-delà des clivages politiques, et les débats des Universités d'été précédentes auront contribué, à leur niveau, à cette prise de conscience. De nombreuses questions restent néanmoins posées quant au calendrier de ce « surge » qualitatif et quantitatif. La prochaine Loi de programmation militaire devra faire la part du court et du long terme, en articulant un volant de réponses immédiates aux besoins matériels urgents des forces armées, et des réponses plus structurelles permettant de dessiner une stratégie de défense et de sécurité crédible à l'horizon 2030.



Le défi est immense, tant sur le plan stratégique qu'économique. Sur le plan stratégique, l'enjeu est de donner à nos armées, non seulement les moyens d'assumer les contrats opérationnels qui leur ont été assignés, mais aussi de donner à l'autorité politique la crédibilité internationale que lui confère une défense puissante. Sur le plan économique, les grands groupes intégrateurs, les ETI et les PME de la Base industrielle et technologique de défense et de sécurité irriguent le tissu industriel de nos territoires, contribuent grandement à redresser notre balance commerciale, et démontrent que l'Europe reste, quand elle s'en donne les moyens, le continent de l'innovation et de l'efficacité technologique. À l'avant-garde des ressources stratégiques de l'Etat, la Défense concentre ce que nous comptons de plus avancé en termes de recherche-développement, de technologies duales, d'innovation. Elle emploie des spécialistes pointus, et un cortège de sous-traitants très compétitifs. Pour les batailles de demain, à l'échelle d'une économie globale de la connaissance, chacun prend conscience qu'il est nécessaire de préserver ces capacités, à travers une politique d'autonomie et de projets duaux. **Plus que jamais, l'emploi de la Défense, c'est la défense de l'Emploi.**

Tout l'écosystème de sécurité et de défense sera donc présent à Toulon, ville emblématique de la « garde haute » française en matière de défense. Les Universités d'été de la Défense, bénéficiant du partenariat fort de l'État-Major des Armées, dans un cadre interarmées toujours affirmé, profiteront cette année de l'hospitalité de la Marine nationale.

Préparer l'avenir en étant proactifs. Discerner, à travers le « brouillard » des guerres et des menaces, les politiques publiques porteuses d'efficacité. Communiquer aux citoyens une « envie de défense ». Voilà le rôle de ces Universités d'été, qui révèlent un peu plus chaque année leur utilité fonctionnelle. CEIS est fière d'en assumer l'organisation thématique et logistique, en liaison avec tous les partenaires institutionnels, les experts, les journalistes et les industriels publics et privés qui en font le succès depuis quinze années.

En remerciant les Commissions de la Défense de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur participation, Toulon et les Armées pour leur hospitalité, offrant ainsi aux UED 2017 un cadre de réflexion stimulant et dynamique, je souhaite à chacun une réflexion et des échanges qui, je n'en doute pas, seront à la fois exigeants et fructueux.

INTERVIEW CROISÉE



PATRICIA ADAM

Présidente de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, Députée du Finistère



JEAN-PIERRE RAFFARIN

Ancien Premier Ministre, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, Sénateur de la Vienne

Madame la Présidente, Monsieur le Président, la préparation de la prochaine Université d'été de la Défense bat son plein, avec pour toile de fond une année électorale qui va profondément renouveler le paysage politique de notre pays. Quel bilan tirer de 15 ans de participation parlementaire aux Universités de la Défense ?

Patricia ADAM *le projet fondateur, il y a 15 ans, de réunir chaque été la communauté de la défense a prospéré au-delà de ce qui était peut-être attendu initialement : l'élargissement du nombre de participants en témoigne, comme le choix des thèmes de rencontre. L'UED est un moment privilégié de réflexion, détachée des contingences de la vie parlementaire, et concentrée sur les grands enjeux stratégiques afin, comme on le dit, de « prendre de la hauteur », aux côtés des responsables militaires et industriels de la politique de défense. L'UED, par un retour aux origines du terme « séminaire », a pour vocation de semer des graines. Ce fut, l'année dernière, celle des « 2 % », thème qui depuis a fructifié dans le débat national. Permettez-moi d'en tirer, avec Jean-Pierre Raffarin, une certaine fierté, car l'UED a permis de clarifier, sans le simplifier, le débat stratégique en France autour des 2% du PIB en faveur de la défense. L'idée qui nous réunit, elle, ne change pas : la défense demeure la principale raison d'être de l'État, pour reprendre la célèbre formule du général de Gaulle. L'UED existe aussi pour que cette idée ne soit pas oubliée, indépendamment des circonstances.*

Jean-Pierre RAFFARIN *Un outil de défense se construit sur des décennies ; nous bénéficions aujourd'hui des décisions courageuses prises hier ; nous devons à notre tour, conformément à l'éthique de responsabilité, dessiner une défense qui protège nos enfants et petits-enfants : garder un modèle complet d'armée, permettant de faire face aux surprises stratégiques, garder de l'épaisseur, intégrer la technologie. Dans cette réflexion de long terme, le Parlement a évidemment toute sa place, lui qui participe aux commissions du Livre blanc, qui examine, amende et adopte les lois de programmation militaire, qui en contrôle la bonne exécution et qui, chaque année, adopte les crédits de la mission « Défense », l'une des plus importantes au sein du budget de l'État, son premier budget d'investissement. Au-delà, cette rencontre avec les acteurs de la défense -et je pense en particulier aux unités, à nos soldats, qui sont présents à l'Université de la Défense- est toujours un moment fort. On ne peut qu'être fiers de la qualité des hommes et des femmes qui servent dans nos armées, de leur engagement, de leur valeur morale, de leur dévouement. Aller à leur rencontre est toujours un privilège, un honneur et un enrichissement. C'est pourquoi chaque année les membres des commissions chargées de la défense des deux assemblées répondent présents pour cet exercice de réflexion collective, de libre analyse et de prospective que constitue l'Université de la Défense.*

L'une des questions centrales de l'Université sera la prochaine loi de programmation militaire, qui devra adapter la posture de défense nationale à des menaces en pleine mutation. Forts de votre expérience, quels sont pour vous les grands enjeux prioritaires autour desquels fonder la défense française des vingt prochaines années, du point de vue opérationnel comme capacitaire ?

Patricia ADAM *La période appelle en effet des choix clairs et courageux : poursuivrons-nous, ou non, le renforcement des moyens de la défense ? Puisqu'aucune économie n'est à attendre d'un improbable allègement de notre posture opérationnelle, que le renouvellement des deux composantes de notre outil de dissuasion n'apparaît pas négociable, que certaines lacunes capacitaires ne sauraient être provisoires trop longtemps en raison du rythme opérationnel, et que nous ne pourrions demeurer autonomes sans investissement supplémentaire dans certains domaines stratégiques, je crois pouvoir répondre à cette question sans difficulté. Reste à programmer ces dépenses nouvelles à raison de l'effort de défense et du calendrier auxquels nous lient nos engagements internationaux. La prochaine UED permettra d'ouvrir largement le débat conformément à la règle de discrétion qui s'attache à nos échanges et à la liberté de parole que celle-ci autorise. Il se trouve que cette édition précèdera utilement les discussions budgétaires de la rentrée parlementaire d'octobre. Or, il s'agira d'examiner le premier budget de la défense du prochain quinquennat. Nous le savons : si nous ne franchissons pas cette marche à la hauteur des investissements nouveaux exigés par la situation stratégique, alors nous reporterons dangereusement nos engagements internationaux pris auprès de nos alliés en 2014 lors du sommet de Newport et nous prendrons le risque du déclassement par rapport à nos partenaires européens les plus proches. Je souhaite que l'édition de l'année 2017 permette aux universitaires, dont les futurs membres de la commission de la défense, de s'approprier cet enjeu.*

Jean-Pierre RAFFARIN *La prochaine LPM devra consolider la remontée en puissance, amorcée, du budget de la défense, rendue inéluctable par deux évolutions lourdes : le terrorisme, qui est là pour des années, malgré l'action efficace de nos forces à la fois dans la bande sahélo-saharienne, au Levant et sur le territoire national, et les « menaces de la force » avec le retour des États-puissance. La prochaine LPM, que je souhaite voir examinée rapidement, devra tout à la fois desserrer rapidement l'étau sur des forces armées en « surchauffe » d'opérations depuis plusieurs années, pour éviter tout risque d'effondrement et retrouver une capacité d'action, et préparer l'avenir avec, notamment, la modernisation de la composante océanique de la dissuasion. Nos capacités sont aujourd'hui saturées, les contrats opérationnels largement dépassés : or, que ferions-nous demain si la Tunisie, ce pays frère de la France, était déstabilisé, via ses confins libyens, par le terrorisme ? Le monde n'a jamais été aussi dangereux : il faut évidemment ajuster nos moyens à la menace. Les Français l'ont bien compris, qui sont 53% à juger que le budget de défense actuel ne permet pas à nos armées de remplir leurs missions de défense. Pour que l'effort soit soutenable, il faut l'étaler dans le temps, en anticipant : l'Université sera l'occasion d'aborder ces enjeux essentiels pour l'avenir de notre pays.*

Le rôle des commissions que vous présidez est devenu central dans le débat de défense. Les rapports et les auditions parlementaires de l'Assemblée comme du Sénat font référence, et souvent trouvent un écho réel non seulement auprès des spécialistes, mais également des citoyens. Le Parlement a-t-il trouvé sa juste place en matière de défense, ou bien l'effort peut-il être encore approfondi ?

Patricia ADAM *Le rôle des commissions est central dans les rapports qu'entretient le parlement avec l'exécutif, et donc avec l'administration ! Les membres des commissions tirent leur expertise, et donc leur influence dans le débat national, de la qualité du travail de contrôle et d'évaluation de la politique de défense, et, j'y tiens, des résultats obtenus dans ce cadre. Notre préoccupation, avec Jean-Pierre Raffarin, est que nos armées disposent effectivement des moyens exigés par les missions qu'elles conduisent et par le mandat que leur assigne le chef des armées. Nous nous sommes donc donné à cette fin des prérogatives nouvelles d'investigation, dont le bilan m'incite à penser que la collaboration entre l'Assemblée et le Sénat est un puissant facteur d'efficacité du contrôle de l'administration, et le gage d'un certain consensus entourant les questions de défense en cette période de bouleversement stratégique. J'observe, après cinq années de présidence de la commission, que nous avons gagné la plupart des batailles, notamment sur le plan financier, car il n'est jamais certain que le budget que nous votons soit parfaitement exécuté en conformité au cours de l'année – compte tenu essentiellement des besoins de Bercy. C'est aussi à l'aune de ces résultats que le travail parlementaire doit être apprécié.*

Jean-Pierre RAFFARIN *Nous avons travaillé de concert, Sénat et Assemblée, au renforcement du rôle du Parlement en matière de défense : je pense par exemple aux pouvoirs de « contrôle sur pièces et sur place » que nous avons, depuis 2013, pour surveiller la bonne exécution de la LPM. Il nous permet d'aller chercher dans les ministères toutes les informations que nous souhaitons obtenir. Cela peut s'avérer un outil assez efficace... On observe le même renforcement dans le domaine du renseignement, dont le cadre législatif a été clarifié, les moyens renforcés, et le rôle du Parlement accru, notamment via la Délégation parlementaire au renseignement (DPR), ou la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) où siègent des Parlementaires et qui dispose de pouvoirs très étendus d'autorisation. Pour autant, je suis un partisan de l'équilibre subtil qu'a trouvé la Constitution de la Vème République entre le contrôle démocratique exercé par le Parlement et le rôle nécessairement prééminent du Président de la République, chef des armées. Prenons l'exemple des modalités d'autorisation des opérations extérieures. C'est le Président de la République qui en décide souverainement. Cette « boucle courte » est un modèle vraiment original et un atout inestimable pour l'efficacité de l'action. Depuis la révision de la Constitution de 2008, le Parlement en est informé dans les 3 jours (en pratique, les Assemblées tiennent un débat) et vote, au bout de 4 mois, l'autorisation de prolonger les opérations. Certains aimeraient aller plus loin ; jusqu'à conditionner l'intervention militaire à l'autorisation préalable du Parlement. Je ne suis pas de ceux-là. Le Parlement débat désormais chaque année, à partir d'un rapport du gouvernement, sur le bilan des Opex en cours. C'est un bon équilibre.*



TOULON L'EXCELLENCE MARITIME



Premier port de Défense, en bord de Méditerranée, Toulon bénéficie d'une situation privilégiée où se développe une économie maritime d'envergure internationale dans la plus belle rade d'Europe. Toulon représente un espace exceptionnel pour ancrer une stratégie d'ouverture vers la mer. Compétitivité, innovation et développement durable permettent à notre territoire de se positionner parmi les sites économiques les plus attractifs : le Pôle Mer à vocation mondiale est la clé de voûte du développement économique lié à la mer. En mettant en synergie la Marine, l'innovation maritime, la recherche, les transports, l'aquaculture, la plaisance et la croisière, la rade toulonnaise illustre la complémentarité des activités liées à la mer.

Son objectif ? Développer durablement l'économie maritime et littorale.

UN PÔLE MER À DIMENSION MONDIALE

L'enjeu n'est pas anodin et Toulon l'a bien compris : le secteur maritime génère un chiffre d'affaires de 69 milliards d'euros à l'échelle nationale. 10 ans après sa labellisation, le Pôle Mer Méditerranée concentre 265 projets innovants et près de 400 membres dont 50% de PME. On y investit plus de 760 millions d'euros en recherche et développement. Le Technopole de la Mer, spécialisé dans la sécurité, la sûreté maritime et le développement durable, est le premier fleuron de ce Pôle qui rayonne à l'international.

UN PORT À LA POINTE

Leader national des liaisons maritimes avec la Corse et escale prisée par des croisiéristes de plus en plus nombreux, le port de Toulon sera bientôt à la hauteur d'ambitions encore plus importantes grâce à une nouvelle gare maritime inaugurée dès l'été prochain. Non seulement les croisiéristes et compagnies maritimes apprécient Toulon pour son environnement protégé des vents forts, mais la sécurité y est aussi garantie par la présence de la Marine Nationale. Le Port du Levant dispose en effet d'un niveau de sécurité élevé selon le code ISPS (International ship and port security), renforcé par l'Arsenal qui œuvre au quotidien avec les acteurs économiques du territoire.

YACHTING, PLAISANCE ET PARTENARIATS

Forts de 4 000 anneaux dédiés à la plaisance sur l'agglomération et de 7 postes à quai pour des yachts pouvant mesurer jusqu'à 60m, Toulon et ses partenaires offrent une infrastructure complète. En témoigne, le Riviera Yachting Network qui regroupe plus de 80 entreprises spécialisées dans la réparation, la maintenance, l'avitaillement des yachts et leurs services dédiés. C'est dire que grâce à de solides partenariats, la rade de Toulon dispose d'une palette d'opportunités d'une rare diversité : il n'y a qu'à Toulon qu'un Optimist peut croiser un sous-marin, une vedette chargée de touristes approcher le Charles de Gaulle, les bateaux les plus rapides au monde côtoyer des yachts, des pointus traverser la petite passe ou les étudiants venir à la fac en bateau-bus !

UNE VILLE RÉSOLUMENT Tournée VERS LE NUMÉRIQUE

Le numérique est un autre axe fort de la politique de développement de la Ville. Avec 1 300 entreprises dans ce secteur et 2 000 étudiants formés chaque année aux métiers du multimédia sur le nouveau Pôle universitaire situé en centre-ville, le territoire, membre du réseau national French Tech, possède les atouts nécessaires pour devenir l'un des écosystèmes numériques majeurs du sud de la France. L'Isen et Kedge Business School complètent l'offre en matière d'enseignement supérieur et participent à cette dynamique.



Cette année, l'après-midi du lundi 4 septembre sera entièrement consacré aux ateliers qui se dérouleront au Palais des Congrès Neptune. **Pour la première fois, nous vous proposons 10 ateliers, séparés en deux séquences de 5 ateliers simultanés.**

1. Des armées irrégulières aux groupuscules terroristes locaux, des réponses et des capacités différenciées pour les Armées
 2. Le renforcement des frontières terrestres, maritimes, aériennes : quel rôle pour les armées ?
 3. La Méditerranée : communauté d'intérêts et front stratégique
 4. Drones et robots dans les forces armées : une stratégie militaire et industrielle à construire
 5. Le maintien en condition opérationnelle : réorganiser le soutien
-
6. Résurgence des États-puissances et contrôle des espaces : quelles réponses au défi du déni d'accès ?
 7. La modernisation de la dissuasion nucléaire
 8. Hyperconnectivité et dimension cyber : quelles conséquences en matière d'équipements futurs ?
 9. La France dans le Pacifique
 10. BITDS française : le combat du maintien des compétences et de l'autonomie stratégique

INFORMATIONS UTILES

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'UED !

Nous avons le plaisir de vous informer que la nouvelle version du site internet des Universités d'été de la Défense sera très prochainement mise en ligne à l'adresse : www.universite-defense.com Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires sur la 15^{ème} édition ainsi que sur le programme des journées des **4 et 5 septembre 2017**. Vous aurez également accès aux informations relatives aux partenaires institutionnels, Défense et industriels de l'événement, ainsi qu'aux contacts utiles.

POUR VOUS INSCRIRE

Les inscriptions se feront en ligne : vous recevrez dans le courant du mois de mai un email personnalisé contenant un lien personnel et incessible vers un formulaire d'inscription en ligne sécurisé. Seules les personnes ayant été invitées par les organisateurs recevront ce lien.

Début des inscriptions
MI-MAI 2017

Fin des inscriptions
30 JUIN 2017

DEVENIR PARTENAIRE

Si vous souhaitez devenir partenaire de la 15^{ème} Université d'été de la Défense, vous pouvez contacter :

François-Charles TIMMERMAN
fctimmerman@ceis.eu
+33 (0)6 40 41 03 18

Othmane BADSSI
obadssi@ceis.eu
+33 (0)6 28 49 25 58

CONTACT

Pour toute demande d'information ou précision, n'hésitez pas à nous contacter :

Mélodie REYNAUD
+33 (0)1 45 55 92 44

Margot COLDEFY
+33 (0)1 45 55 90 96

organisation@universite-defense.org



2017 **TOULON**
4/5 SEPTEMBRE